



LA MISSION

Protection du public et du titre d'emploi (Avec ses 150 signification connexe (ex : Aide-soignant, aide-infirmier, ...etc.) en s'assurant que nos membres exercent avec professionnalisme leur vocation et en contribuant à promouvoir une qualité optimale, dans un souci de développement personnel, professionnel afin de répondre aux besoins de la population du Québec, c'est la raison d'être de la Fédération.

Notre philosophie est d'unir les Préposés et Préposées aux Bénéficiaires des Établissements de Santé du public et du privé au Québec, dans un but de privilégier la compétence, l'expertise, l'habilité et la formation continue. Ce sont des valeurs d'excellence, de respect, d'humanisme, d'engagement, de collaboration, de travailler ensemble avec positivisme, que nos membres se fondent sur une relation de confiance à la promotion de notre profession auprès de la population du Québec.

D'établir de bonnes relations et de travailler en collaboration avec les établissements afin d'être en complémentarité et des ressources disponibles.

Nous ne sommes pas présentement un ordre procédant de L'Office des Professions, mais nous avons adopté des principes philosophiques se rapprochant de ceux-ci.